



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**
Notre action – votre mobilité

Conditions de cours

Prix des cours y compris TVA (7,7 %)

Rabais réduction 10 % pour les apprentis, étudiants, AVS, AI, chômeurs, dès que le prix dépasse Fr. 100.-, à l'exception de certains cours.

Si l'effectif est insuffisant, la Ligue vaudoise contre le rhumatisme se réserve le droit de reporter ou de supprimer un cours.

Une confirmation-facture est envoyée avant le début du cours.

La finance du cours est à verser avant le début du cours.

En cas de renonciation de votre part

- sans nous avoir prévenus par écrit, moins d'une semaine avant le début du cours, le prix du cours doit être honoré ;
- plus d'une semaine avant le début du cours, une participation aux frais d'inscription de Fr. 30.- est demandée.


Un cours commencé n'est pas remboursé.

Les séances manquées ne sont pas remboursées.

En cas d'absence prolongée

Pour cause d'accident ou de maladie, un remboursement des séances manquées est envisageable aux conditions suivantes :

- le secrétariat (tél. 021 623 37 07) doit être informé dès le début de l'absence ;
- présentation d'un certificat médical couvrant la durée de l'absence ;
- déduction de Fr. 30.– de frais administratifs.

 Si l'absence n'est pas annoncée à temps, aucun remboursement ne sera pris en considération.

Assurances à la charge du participant.

Lausanne, novembre 2018/FPG/acp

